

Approche conjoncturelle spécifique de la filière Trait en France

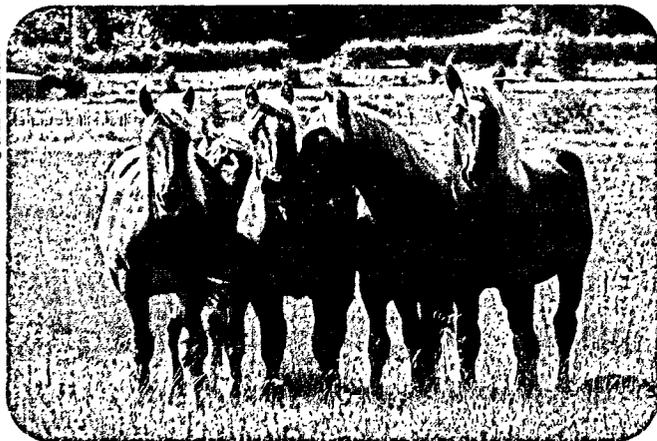
Le cheptel de chevaux de trait est estimé à 70 000 équidés sur les 900 000 équidés présents vivant en France. Ce cheptel se réduit constamment depuis 10 ans. Pour exemple le cheptel de 30 000 juments saillies a diminué de près de 10% depuis 1998 selon les chiffres de l'Observatoire économique et social du cheval (OESC). En réunissant les données issues de différentes sources (OESC, Réseau REFErences, FranceAgriMer, Interbev, ...), il est possible de dresser un profil de la filière trait française en 2010.

60% sont des chevaux de trait présents en France sont de race pure, les autres étant des Trait, OC ou ONC type Trait.

La filière française du cheval de trait est aujourd'hui composée de 10 races dont 9 sont d'origine française :

- le comtois (4632 immatriculations en 2008),
- le breton (4037),
- le percheron (1296),
- l'ardennais (790),
- le cob normand (457),
- le boulonnais (242),
- l'auxois (111),
- le trait du nord (79)
- et le mulassier poitevin (79).
- La 10^{ème} race est le franche-montagne (race suisse, 36).

Les 9 races françaises sont regroupées au sein d'une fédération : France Trait.



Jeunes chevaux comtois

Quels débouchés pour le cheval de trait ?

En fonction de la race et de la zone de production, les objectifs de production des éleveurs de chevaux de trait ne sont pas les mêmes.

En 2010, il est à noter un recul net des Déclarations de Premier Saut (DPS) : -13%, et des immatriculations : -10% par rapport à l'année 2009 ; ce qui confirme un contexte économique peu favorable.

En 2010, les marchés du cheval de trait sont :

- la production de viande (et l'entretien de l'espace) ;
- la fourniture de reproducteurs ;
- l'utilisation en milieu agricole et urbain pour le loisir, la compétition et le travail.

L'étude simplifiée de la génération des chevaux de trait nés en 1998 a montré les résultats suivants : seuls 22,6% des chevaux nés en 1998 sont présentés en concours de modèles et allures et 26,7% sont mis à la reproduction, ce qui signifie qu'un peu plus de 75% des chevaux de trait nés en 1998 ont été orientés vers le débouché viande.

Celui-ci constitue donc le débouché principal du cheval de trait, mais ce marché étant peu rémunérateur (actuellement prix de vente de l'ordre de 1 euro/kilo vif), les éleveurs ont depuis plus d'une quinzaine d'années, essayé d'exploiter le marché de « l'utilisation » du cheval, domaine dans lequel les animaux trouvent une meilleure valeur ajoutée.

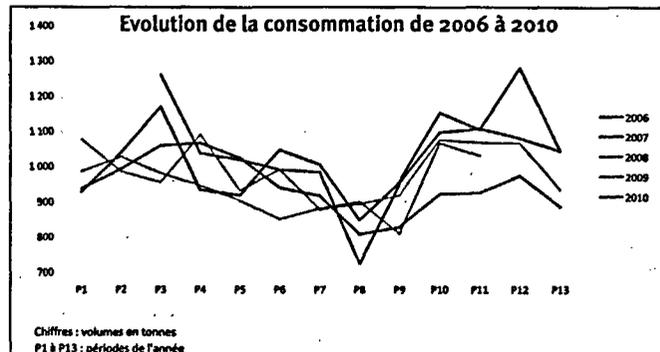
Même les élevages de grande dimension dégagent de faibles revenus de l'atelier équin (moins de 900 € de produit équin / an / jument présente), par ailleurs très dépendants des primes (25% du produit constitué par des primes type PRME, prime étalon...). Cependant, des marges de progrès technico-économiques apparaissent par comparaison aux autres productions équinnes ou dans d'autres espèces (par exemple, améliorer la productivité numérique) (source : REFErences).

La filière viande

La filière de la viande chevaline en France est une filière complexe liée à la fois à des enjeux économiques et sociologiques.

Si certaines régions françaises ont toujours consommé du cheval (Nord de la France et région parisienne), en particulier pour ses propriétés organoleptiques, la consommation ne cesse de chuter. Elle rebondit à chaque crise alimentaire touchant un autre type de produit carné (crise de la vache folle et grippe aviaire) mais ne se stabilise pas dans le temps.

L'hippophagie est régulièrement attaquée par des actions violentes de la part des associations protectrices des animaux, telle la Fondation Brigitte Bardot qui s'entoure de personnalités médiatiques (Mathilde Seigner lors de la dernière campagne de décembre 2009) pour promouvoir ses messages.



Si la filière est globalement bien structurée par rapport à d'autres segments de la filière « cheval », avec notamment l'existence d'une interprofession dynamique (Interbev Equin), elle pâtit, en revanche, du contexte économique.

Interbev fournit régulièrement à la filière des indicateurs précis sur le marché.

Tendances du premier semestre 2010 :

Au 1^{er} juillet 2010 : En termes de volume, les résultats des deux derniers mois sont un peu décevants. Par rapport à l'an dernier, nous sommes pour le mois de mai à -2,3% en volume, et pour juin à -9,6%.

La perte est accusée essentiellement par les boucheries : -22,7% en mai et -15,5% en juin. Les GMS (Grandes et moyennes surfaces) sont elles à 1,19% en mai et -2,69% en juin. Depuis janvier, on enregistre -11% pour les boucheries tandis que les GMS se maintiennent.

En termes de prix, nous sommes depuis avril dans les mêmes montants que l'an dernier :

- avril 2010 : 13,04 €/kg, contre 13,09 en 2009
- mai : 13,33 contre 13,48
- juin : 13,67 en 2010 comme en 2009

Depuis le début de l'année, le prix est en moyenne de 13,02 €/kg contre 13,27 en 2009. En boucherie, le prix est de 15,02 (contre 15,05 en 2009) et en GMS de 11,19 (contre 11,35 en 2009). »

Source Interbev

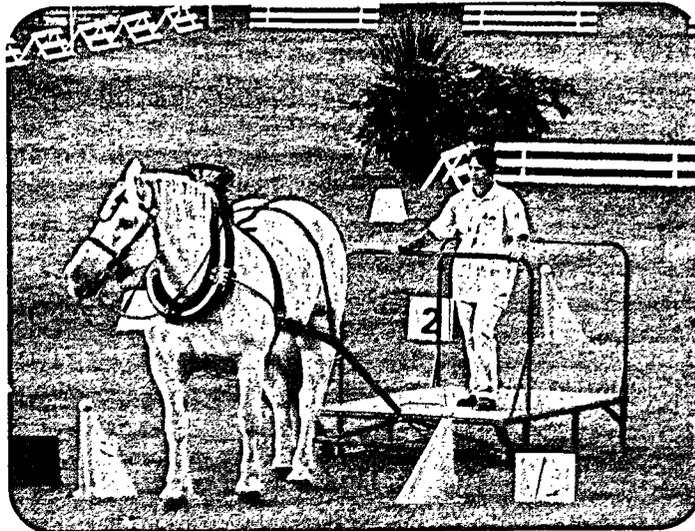
La baisse de la production française s'accroît en 2010, avec une baisse apparente de plus de 20% du nombre de saillies enregistrées en trait (source SIRE).

Le problème principal vient d'un différentiel important entre la consommation et la production. Les consommateurs français demandent une viande rouge, issue d'animaux âgés, alors que le marché français fournit une viande claire, issue d'animaux jeunes. De grosses quantités de viande rouge sont donc importées des pays de l'Est et du Canada via la Belgique, complétées par des chevaux de réforme français représentant 20% de la consommation. La viande blanche produite en France est exportée en Italie.

La production française tend à évoluer : des initiatives locales voient le jour pour favoriser les circuits courts locaux et réduire la dépendance à l'export : projet collectif et structurant pour produire de la viande chevaline rouge (exemple en Pyrénées) ; développement de la vente directe aux particuliers par des éleveurs individuels ou groupement d'éleveurs.

L'IFCE accompagne cette filière en intervenant à différents niveaux sur les thèmes suivants : conformation du cheval (pointage), transport (législation), identification (projet « boucle »), étalonnage (achats de génétique), encouragements.

Les filières « reproducteurs » et utilisation du cheval de trait



Noisette, jument boulonnaise en épreuve de maniabilité à la voix lors du Mondial des Chevaux de Trait à Conty en 2009

Dans son histoire, le cheval de trait a été tour à tour, utilisé pour la guerre, l'industrie, les transports et l'agriculture. Sa conformation a été façonnée pour s'adapter aux utilisations.

Après avoir choisi d'alourdir le modèle, une partie des éleveurs tend à revenir vers une formule plus légère et à prendre en compte les aptitudes au déplacement du cheval. En effet, si ces marchés sont encore à l'état de niche, il s'avère que des débouchés existent pour le cheval de trait de loisir depuis une quinzaine d'années, et de manière plus récente, pour le cheval de travail. Ces types d'utilisation exigent des chevaux adaptés à la fois par le comportement et par la conformation.

L'élevage de trait contribue à une gestion durable de l'espace : il est complémentaire des bovins en systèmes herbagers de moyennes montagnes, permettant de valoriser des parcelles à faible valeur fourragère (source : réseau REFERENCES ; G. Bigot, CEMAGREF). L'entretien de l'espace constitue ainsi un objectif secondaire, voire principal pour certains éleveurs de trait, même si le débouché final du produit reste la viande.

L'IFCE accompagne cette filière en intervenant à différents niveaux sur les thèmes suivants : conformation du cheval (jugement), marché du cheval de travail (développement et communication), étalonnage (achat de génétique).

A l'heure actuelle, le retour du cheval en ville apparaît comme une bulle d'air pour le cheval de trait, même si ce marché ne concerne encore qu'une centaine d'animaux chaque année.

Marion Lhote